

Le Règlement du KV Challenge 2015

1. ORGANISATION

Les Trailers des Aravis en partenariat avec [l'Office de Tourisme de Manigod](#) et Scott.
lestrailersdearavis@yahoo.fr Tél. 06.27.83.86.57

2. LOCALISATION

Col de Merdassier (commune de Manigod)
Rendez-vous devant l'hôtel-restaurant [la Vieille Ferme](#).

3. PARCOURS

Rassemblement devant la Vieille Ferme et descente groupée de 320 mètres de dénivelé vers Comburce, où est donné le départ du kilomètre vertical en direction de la pointe de Merdassier.

Distance 3430 mètres pour un dénivelé de 1000 mètres positif.

4. MATERIEL OBLIGATOIRE

Chaussures adaptées à la pratique du trail running - Matériel conseillé :

- Ceinture porte-bidon ou réserve d'eau

- Coupe-vent (selon le temps)

- Bâtons autorisés

**- FRONTALE OBLIGATOIRE POUR LA GRANDE FINALE NOCTURNE
LE 19 août 2015**

5. DEPART ET ARRIVEE

Pour chaque manche :

Descente de la Vieille Ferme 30 minutes avant le départ.

Le départ est donné quelques minutes plus tard.

Les premiers arrivés courent en 35-37 minutes, les derniers en 1h30.

Barrière horaire : passage en 35 minutes à la Vieille Ferme.

Rassemblement 18h20 devant le restaurant la vieille Ferme pour un briefing d'avant course puis direction le départ réel en groupe à 300m de dénivelé négatif plus bas. 19h lancement de la course !

Pour la grande finale en nocturne, rassemblement 19h55 pour le briefing d'avant course puis direction le départ réel en groupe. 20h30 lancement de la course ! **FRONTALE OBLIGATOIRE**

Pour les accompagnants et les spectateurs qui ne peuvent monter au sommet et surtout pour vous permettre de vivre la course la société L-Chrono (www.L-Chrono.com) diffusera les résultats en temps réel au niveau du restaurant "la Vieille Ferme " sur grand écran !

6. CALENDRIER

- Mercredi 8 Juillet 2015
- Mercredi 22 Juillet 2015
- Mercredi 5 Août 2015
- Mercredi 19 Août 2015 (nocturne) et mini KV enfant

En cas de très mauvais temps, l'épreuve sera annulée ou reportée d'une semaine.

7. CONDITIONS D'ADMISSION

Conformément à la loi du 23 mars 1999 et à la circulaire de janvier 2008, les inscriptions ne seront enregistrées que si elles sont accompagnées d'une photocopie de licence FFA ou licence FFTRI en cours de validité ; pour les non licenciés et licenciés d'une fédération autre que celles précitées, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an est exigé. **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.** Chaque course est limitée à 250 coureurs.

Être âgé au moins de 18 ans en date de la course.

Toute inscription est définitive (pas d'échange de dossard, pas de remboursement).

8. INSCRIPTIONS ET TARIFS

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site de l'épreuve : <http://manigodscottkvchallenge.blogspot.fr/>

Elles seront clôturées la veille de chaque course. **Inscriptions sur place en fonction des dossards disponibles.** Ouverture du village Scott à partir de 16h45.

Le montant de l'inscription s'élève à **13 €uros** pour chaque course avec le repas du soir pour les inscriptions en ligne et à **15 €uros** le jour de la course.

Un tarif préférentiel de **48 €uros** pour une inscription unique en ligne pour les quatre manches.

Repas accompagnant : **8€uros** ; 5 à 13 ans : **5 €uros** ; - de 5 ans : **gratuit**.

En cas d'annulation pour cause de mauvais temps ne permettant pas le maintien de la course, le repas à la Vieille ferme sera maintenu et aucun remboursement ne sera effectué.

9. REMISE DES DOSSARDS

Elle sera effectuée au Col de Merdassier au village Scott (devant l'hôtel-restaurant [la Vieille Ferme](#)), de 17h00 à 18h00 au plus tard.

10. SECURITE – ASSISTANCE

Elle sera assurée par un médecin qui sera habilité à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve. Un poste de secours en montagne sera placé sur l'arête de la pointe de Merdassier.

11. RECOMPENSES

- Classement par manche : les 3 premiers du classement scratch (féminin et masculin) ainsi que les premiers de chaque catégorie (Catégorie : Junior-Espoir/Senior/Vétéran) seront récompensés.
- Classement par points (Challenge) : chaque place obtenue est comptabilisée en points et les 3 meilleures seront additionnées. En cas d'égalité de points, les athlètes seront départagés par le temps total de course sur les 3 épreuves. Le premier homme et la première femme seront récompensés.
- Un tirage au sort des dossards aura lieu lors de chaque challenge avec de nombreux lots à gagner.

12. MISE HORS COURSE

Les concurrents seront éliminés pour cause de :

- Absence de dossard,
- Absence de pointage aux contrôles effectués en plusieurs points du parcours,
- Non-respect du milieu naturel et des lieux traversés,
- Jet de détritrus.

Toute personne souhaitant porter une réclamation devra le faire par écrit à l'arrivée auprès du directeur de course dans un délai de 30 minutes suivant l'émission des classements.

13. DROIT D'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image relatif à l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

14. ASSURANCES

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par les organisateurs.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de contracter une assurance individuelle accident.